

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2013

L'an deux mille treize, le trois juillet à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Longueau se sont réunis dans la salle d'honneur de la Mairie sur la convocation en date du 26 juin 2013, qui leur a été adressée, par le Maire, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2122-8, L 2122-9, L 2122-10, L 2122-13, L 2122-14 du Code général des collectivités territoriales.

**Etaient présents :** MM Colette FINET, Marc HERNOUT, Céline BRIDOUX, Gérard PONCELET, Hélène DOLMAIRE, Serge LEFEUVRE, François HÉBERT, Paulette BRIDOUX-HÉDÉ, Abdherrahim ASSIM, Freddy DUCHESNE, Béatrice PONCELET, Gérard MARECHAL, Pascale HOUZÉ-GUÉNARD, Maryse LECAT, Philippe DAUTREMER, Françoise DHEILLY-FONTAINE, Patrick HOLLEVILLE, Bernard BELIN, Caroline OURDOUILLIE, Dominique VICART, Chantal BOULET, Charline JOUVANCE.

**Etaient absents excusés :** MM Florence LAPA, Nicolas DELACOURT, Fabien CARLIEZ, Jean-Pierre HURÉ.

**Etaient absents :** MM Régis RICHARD, Corinne FOVET, Eric MAQUET

**Avaient donné pouvoir :** MM. Florence LAPA à Serge LEFEUVRE, Nicolas DELACOURT à Freddy DUCHESNE, Fabien CARLIEZ à Maryse LECAT,

Présents : 22    Représentés : 03    votants : 25

### ORDRE DU JOUR :

- 1) Compte rendu du conseil municipal du 04 juin 2013
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Communication du Maire
- 4) Décision modificative budgétaire n°2
- 5) Subvention au comité de jumelage : versement du solde
- 6) Subvention au Secours Populaire
- 7) Reversement d'une subvention à l'association ARPDO & ROTONDE 80
- 8) Réhabilitation de l'aile située rue Anatole France : 2<sup>ème</sup> tranche. Plan de financement
- 9) Convention UFOLEP pour le sport Sénior 2013/2014
- 10) Centre de loisirs Anne Frank : Séjour à Conty
- 11) Indemnité de conseil au Receveur Municipal
- 12) Cession de terrain à l'OPSOM
- 13) Déplacement des élus en Pologne
- 14) Emplois saisonniers
- 15) Adhésion au groupement de commandes de prestations de services de téléphonie
- 16) Modification du tableau des effectifs
- 17) Droit d'initiative

1) Compte rendu du conseil municipal du 04 juin 2013 :  
Le compte rendu du conseil municipal du 04 juin 2013 est adopté à l'unanimité.

2) Désignation du secrétaire de séance  
Monsieur Bernard BELIN est élu secrétaire de séance.

3) Communication du Maire :  
Aucune communication de la part de Madame le Maire.

4) Décision modificative n°2  
Le Conseil municipal adopte la décision modificative n°2 telle qu'elle est présentée ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT –  
DEPENSES

ARTICLES	DEPENSES	MONTANT
6064	Fournitures administratives	-800.00 €
6251	Voyages et déplacements	800.00 €
6574	Subventions aux associations	10 000.00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>10 000.00 €</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT  
RECETTES

ARTICLES	RECETTES	MONTANT
----------	----------	---------

7472	Subvention région	10 000.00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>10 000.00 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

ARTICLES	DEPENSES	MONTANT
0041	Informatique Mairie	6 000.00€
	Opération non individualisée	- 6 000.00€
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>00 000</b>

Adopté à l'unanimité.

5) Subvention au comité de jumelage : Versement du solde :

Une dotation financière de 10 000.00€ représentant le second versement de la dotation annuelle, sera versée au Comité de jumelage européen de la ville de Longueau, représenté par Monsieur FILIPIAK Raymond, 123 rue Foch à LONGUEAU.

Adopté à l'unanimité.

6) Subvention au Secours Populaire Français

Une subvention de 1000€, au titre de l'année 2013 est attribuée au Comité de Longueau du Secours Populaire Français, 6 place Louis Prot, 80330 LONGUEAU, représenté par Madame BEAUDHUIN, Présidente.

Adopté à l'unanimité.

7) Reversement d'une subvention à l'association ARPDO & ROTONDE 80

La subvention de 10 000 €, versée à tort par le Conseil Régional sur le budget de la commune sera reversée à l'association ARPDO & ROTONDE 80 représentée par Monsieur BOULET, domicilié 2 rue De Jean à AMIENS.

Adopté à l'unanimité.

8) Réhabilitation de l'aile située rue Anatole France : 2<sup>ème</sup> tranche plan de financement :

Le plan de financement, tel qu'il est repris ci-dessous, pour les travaux de réhabilitation de l'aile située rue Anatole France est adopté :

Coût des travaux .T.T.C	194 605 €
Honoraires architecte T.T.C.	13 395 €

Plan de financement :

Emprunt	200 000 €
Commune	8 000 €

Adopté par 23 voix pour et 02 abstentions.

9) Convention UFOLEP pour le sport sénior 2013/2014

La convention annuelle de partenariat avec l'U.F.O.L.E.P, 51 rue Sully à Amiens, est acceptée pour la période du 15 septembre 2013 au 30 juin 2014.

Une subvention d'un montant de 600€ représentant la contribution financière de la commune sera versée à l'association.

Adopté à l'unanimité.

10) Centre de loisirs Anne Frank : séjour à Conty :

Le contrat de location présenté par la Maison Familiale et Rurale, 36 rue du Général Leclerc à CONTY est accepté pour le séjour de 20 enfants et animateurs. Le montant du séjour s'élève à 600€

Adopté à l'unanimité.

11) Indemnité de conseil au Receveur municipal :

Le conseil municipal décide d'accorder à Monsieur Alain PETERS, Trésorier du grand Amiens et Amendes, l'indemnité de conseil.

Adopté à l'unanimité.

12) Cession de terrain à l'OPSOM

Le Conseil municipal décide la cession des parcelles cadastrées AH 132 et 133, d'une superficie de 887m<sup>2</sup> à l'OPSOM pour un montant de 88 135€.

Madame le Maire, à défaut l'Adjoint délégué, est autorisé à intervenir à l'acte de vente qui sera établi par un office notarial, ainsi qu'à tout document concernant cette affaire.

Adopté à l'unanimité.

*Madame LECAT demande qui va démolir le bâtiment.*

*Monsieur LEFEUVRE explique la procédure qui va être mise en place. Il explicite également la raison de la moins-value des 5000.00 €.*

13) Déplacement des élus en Pologne

Madame FINET Colette et Monsieur PONCELET Gérard, ont pour mission, dans le cadre d'un mandat spécial, de se déplacer en POLOGNE, pour permettre de mettre en œuvre les termes de la délibération du conseil municipal qui consacre un jumelage entre les villes de LONGUEAU et NALECZOW.

Adopté à l'unanimité.

14) Emplois saisonniers :

Le Conseil Municipal décide la création de 6 emplois saisonniers d'été, dont 1 poste à temps plein au Centre Technique Municipal d'une durée de 15 jours, et 5 postes à temps plein comme agents d'entretien (2 en juillet – 3 en août).

Adopté à l'unanimité.

15) Adhésion au groupement de commandes de prestation de service de téléphonie :

La commune de LONGUEAU adhère au groupement de commandes, dont le coordonnateur est le Syndicat Mixte Somme Numérique, en cours de constitution pour les marchés de services de communications électroniques et de connectivités associées.

Madame le Maire, à défaut l'Adjoint au Maire, est autorisé à signer l'acte constitutif de groupement de commandes et à représenter la commune ou à se faire représenter dans les commissions prévues par cet acte constitutif.

Adopté à l'unanimité.

16) Modification du tableau des effectifs

Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

CREATION DE POSTE :

TEMPS COMPLET :

- 1 poste d'Adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste d'Adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe

TEMPS NON COMPLET :

- 1 poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe 30/35<sup>ème</sup>

Le reste du tableau ne subit aucune modification.

Adopté à l'unanimité.

*Madame BOULET demande si elle peut obtenir les tableaux financiers afférents à ces tableaux des effectifs.*

*Madame le Maire annonce qu'elle fera un point précis sur les finances au Conseil Municipal de la rentrée.*

17) Droit d'initiative

17 A) Modification du P.O.S.

Le conseil municipal décide le principe de la modification du Plan d'Occupation des Sols, pour transformer les sections AK n°16, 17 et 18, pour une superficie de 8900 m<sup>2</sup>, actuellement en zone Nars, en zone UA.

Adopté à l'unanimité.

*Madame LECAT demande si l'on sait ce qu'il est envisagé de faire sur ce terrain. Elle alerte sur l'inquiétude des habitants.*

*Madame le Maire et Monsieur LEFEUVRE précisent que l'on a pas encore d'idée sur le devenir du terrain.*

17 B) Agencement des classes de l'école André Mille : Subvention au titre de la « réserve parlementaire »

Le projet d'agencement de l'école André Mille, par la fourniture et la pose de placards, ainsi que la pose de patères dans huit classes, est accepté.

Le plan de financement de cette opération est approuvé comme suit :

Commune

13 994,15€

Subvention au titre de la « réserve parlementaire »

10 000,00€

Le conseil municipal sollicite l'aide parlementaire pour un montant de 10 000€.

Adopté à l'unanimité.

*Madame BOULET demande si elle peut obtenir le plan définitif du plan de financement de l'école André Mille car elle a des informations dissonantes.*

*La Directrice Générale des Services apporte un premier niveau d'explication et Madame le Maire informe qu'elle donnera une information précise sur ce plan de financement dès le conseil municipal de la rentrée.*

*Monsieur LEFEUVRE invite tous les conseillers disponibles à venir déménager l'école André Mille la semaine prochaine.*

La séance est levée à 21H30.

Le secrétaire de séance,  
B. BELIN